

La plateforme de financement participatif myOptions distribuera prochainement des Prêts Garantis par l'Etat.

Communiqué de presse

Le 27 avril 2020

Depuis le 16 mars 2020, le groupe Asteryos et l'ensemble de ses collaborateurs sont largement engagés auprès de leurs clients dans la mobilisation de solutions de financement et de trésorerie. C'est donc avec plaisir que nous accueillons l'adoption par le Sénat d'un amendement permettant aux plateformes de financements participatifs de distribuer des Prêts Garantis par l'État (PGE). À l'initiative de Financement Participatif France, cette évolution du cadre légal permettra au groupe Asteryos de compléter son offre d'accompagnement au travers de sa plateforme de crowdfunding myOptions.

Le groupe Asteryos est engagé sur le front économique depuis le premier jour du confinement.

Depuis le début de la crise, le groupe Asteryos s'est rapidement organisé pour garantir à ses clients un accompagnement sur mesure et optimiser leurs solutions de trésorerie. Dans ce contexte incertain, tout a été mis en œuvre par nos équipes pour répondre rapidement à chaque besoin. Crédit Impôt Recherche, closing de levées de fonds, dispositifs de soutien Bpifrance ou prêts bancaires, nous œuvrons quotidiennement pour mettre tous les guichets de financement dans notre accompagnement. À nos côtés, les financeurs de la plateforme myOptions se sont massivement engagés en faveur d'un report des échéances de prêt durant 3 mois.

myOptions, un outil de financement complémentaire.

En complément des outils de financement classiques de la plateforme, les PGE pourront désormais être distribués par myOptions. Garantis par l'État, ces prêts proposés aux entreprises devront répondre à un cahier des charges rigoureux, identique à celui des organismes bancaires, et seront opérés à prix coutant par la plateforme. Fidèle à son processus de sélection, myOptions travaillera activement avec les autres expertises du groupe Asteryos pour garantir aux financeurs une

analyse attentive de chaque demande de prêts et maintenir son taux de défaut zéro depuis 4 ans.

Des enjeux subsistent pour le secteur du financement participatif et les financeurs.

Le prêt participatif est un atout majeur pour l'émergence d'une épargne intelligente, vecteur de réconciliation entre la finance et l'économie. Le contexte actuel offre une occasion unique de diriger une partie de l'épargne des Français dans un soutien immédiat et direct à l'économie réelle, la création de valeurs et l'emploi. À ce titre, le groupe Asteryos plaide en faveur d'une plus grande incitativité fiscale du prêt participatif aux entreprises, dans des conditions similaires à celles d'autres supports d'épargne affichant récemment un niveau de collecte record.

En outre dans un souci d'effort collectif, nous nous rallions à l'appel de Financement Participatif France qui vise à étendre le dispositif PGE participatif au prêt interentreprises.

Nous aurons tous un rôle à jouer dans le défi économique et sociétal induit par la crise sanitaire du COVID-19. À notre niveau, nous aurons donc à cœur de réunir l'ensemble des forces disponibles pour soutenir comme toujours le développement et la croissance des entreprises innovantes au travers d'une finance vertueuse et respectueuse de tous.

Les sociétés qui souhaitent bénéficier de l'accompagnement d'Asteryos sur cette question peuvent compléter une demande d'étude à l'adresse suivante :

<https://www.asteryos.com/asteryos/la-plateforme-de-financement-participatif-myoptions-distribuera-prochainement-des-prets-garantis-par-letat/>

À propos du groupe Asteryos

Fort d'une expertise reconnue depuis plus de 8 ans, Asteryos est le seul cabinet de conseil en financement global pour les entreprises. Nous permettons aux entreprises innovantes d'optimiser leur plan de financement pour conduire leur stratégie à l'appui de financements publics (Melyad), privés (Byzence) et participatifs (myOptions). Au total, plus de 300 entreprises innovantes bénéficient de notre accompagnement.

Contact Presse :

Lucile Bunouf – lucile.bunouf@asteryos.com 06 12 66 89 16 | 02 99 41 70 36 (n° temporaire durant le confinement)